

REVOYURE SUR LES SALAIRES : JUSTICE SOCIALE !

Alors que nous venons de traverser une pandémie mondiale historique, une crise économique, une crise d'approvisionnements de matières premières sans précédent et que la guerre frappe à nos portes, tout va bien pour notre Groupe ! La Direction Générale confirme la progression prévue du chiffres d'affaires de plus de 3 milliards d'euros (15,2 Mds € en 2021 et 18,2 Mds € prévus en 2022) et du résultat avec une profitabilité attendue à plus de 13 %.

La DG assure même que nos actionnaires vont percevoir 40 % du résultat 2022 en dividendes (soit plusieurs centaines de millions d'euros)... comme lors des années record du Groupe. **Et nous devrions nous serrer la ceinture sur nos intéressements et nos abondements ???**

Le Groupe peut et doit faire mieux ! Justice sociale !

ACTIONNAIRES :

40 %

du résultat 2022 en dividendes

SALARIÉS :

- Intéressement réduit de 2 %
- 0 € d'abondement sur le PEG (perte de 2 000 €)
- 0 € d'abondement sur le PERCOL (perte de 1 000 €)

*« A l'heure où le Groupe peine à conserver ses salariés et à en attirer de nouveaux, le retour intégral de l'intéressement et des abondements c'est :
- plus d'équité,
- plus de fidélité,
- plus d'attractivité. »*

Sur les salaires, la DG accède à notre demande d'une augmentation générale des salaires pour tous. Mais avec 60 € / mois, **le compte n'y est toujours pas pour le pouvoir d'achat de ceux qui gagnent le moins !**

Nous demandons une juste reconnaissance de nos efforts consentis depuis 2 ans !

Nos revendications :

- La revalorisation du supplément d'AG en 2022 !
- La rétroactivité depuis janvier 2022 de cette mesure !
- Le versement intégral des intéressements et des abondements en 2023 !
- Des négociations dans les établissements pour des primes locales !

NOS EMPLOIS – NOTRE POUVOIR D'ACHAT

Agissons ! Adhérez à FO Safran

✉ contact@fo-safran.com